CONSULTATION DE PRESTATAIRES

DEMANDE DE DEVIS

1. Présentation de la société Hippique Française

La Société Hippique Française (SHF) est la maison mère dédiée à la valorisation des jeunes chevaux et poneys de sport et de loisir, en lien avec l'ensemble des acteurs de la filière (éleveurs, cavaliers, propriétaires, stud-books, institutions et partenaires techniques).

Elle organise, coordonne et accompagne chaque année des centaines de compétitions dédiées à la formation et à la progression des jeunes équidés dans les disciplines de saut d'obstacles, hunter, dressage, concours complet, endurance et attelage.

Dans le cadre de ses missions, la SHF organise chaque année plusieurs événements majeurs au Stade Équestre du Grand Parquet de Fontainebleau. Ces manifestations constituent des temps forts sportifs et commerciaux de la saison, rassemblant des milliers de visiteurs, exposants, partenaires et professionnels de la filière.

2. Evènements concernés

La présente consultation concerne l'ensemble des deux événements suivants :

- So'Pony – du 18 au 21 août 2026
- Grande Semaine de Fontainebleau – CSO / Hunter – du 28 août au 6 septembre 2026

Ces événements sont des manifestations sportives extérieures, nécessitant la mise en place d'installations temporaires adaptées, sécurisées et conformes aux normes en vigueur.

3. Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet la réception de devis dans le cadre d'une mise en concurrence formalisée de prestataires, en vue de la réalisation de prestations nécessaires à l'organisation des deux événements mentionnés ci-dessus.

Cette consultation :

- Ne constitue pas un marché public,
- N'emporte aucun engagement contractuel,
- Vise à garantir la transparence, la traçabilité et l'objectivité dans le choix des prestataires.

4. Engagements RSE et environnementaux

La SHF s'inscrit dans une volonté de tendre vers les bonnes pratiques de la norme ISO 20121, dédiée à l'organisation d'événements responsables.

Une attention particulière est portée à :

- La réduction de l'impact environnemental des installations,
- L'engagement porté sur des pratiques responsables,
- La réutilisation et l'optimisation des équipements,
- La gestion raisonnée des déchets,
- La préservation des espaces naturels du Grand Parquet.
- La parfaite connaissance du site d'accueil des événements.

5. Organisation de la consultation

La consultation est structurée en lots distincts, correspondant à des périmètres de prestations homogènes.

Les prestataires peuvent :

- Répondre à un seul lot,
- Répondre à plusieurs lots,
- Répondre à l'ensemble des lots.

6. Présentation des lots

Les lots sont présentés ici de manière synthétique. Les descriptions détaillées et les besoins quantitatifs figurent dans un cahier des charges spécifiques.

Lot 1 – Structures événementielles, chapiteaux, aménagements et décoration

Prestations portant sur :

- La mise en place de structures démontables et la création d'un village exposant dans le cadre de compétitions équestres, comprenant ce qui suit (voir plus de détails dans le cahier des charges associé à ce lot) :
    - La fourniture et l'installation de structures temporaires (tentes, chapiteaux, stands),
    - La fourniture de stands modulaires,
    - La location de mobilier, l'aménagement et la décoration,
    - L'installation de plancher et de rampes PMR,
    - Le transport du matériel de la SHF, se situant à CHAILLY EN BIERE vers le stade Equestre du Grand Parquet à Fontainebleau, la semaine 33. (Volume 20m3)
    - Le transport du matériel de la SHF, du stade Equestre du Grand Parquet à Fontainebleau vers CHAILLY EN BIERE vers le, la semaine 37. (Volume 20m3)

Lot 2 – Électricité et équipements techniques

Prestations portant sur l'installation :

- D'un éclairage extérieur,
- D'un éclairage intérieur,
- D'une sonorisation mobile,
- De boitiers électriques pour alimenter l'ensemble des stands exposants,
- De l'alimentation des points de restauration et d'organisation de l'événement.

Lot 3 – Restauration et prestations associées

Prestations portant sur :

- La fourniture d'installations de restauration temporaire, leur montage et démontage,
- L'exploitation desdites installations selon le planning des événements,
    - 1 catering
    - 1 restaurant panoramique
    - 1 bar central
    - 4 points de restauration variées
- La gestion et prise en charge du catering pour le staff organisateur,
    - environ 2 500 repas (déjeuners et diners)
    - environ 150 petits déjeuner,
- L'animation des soirées sur la place gourmande.

7. Exigences

7.1 - Exigences générales :

Chaque prestataire doit garantir :

- Une connaissance du site du Grand Parquet et de ces contraintes,
- Un respect strict des délais de montage et de démontage,
- Une optimisation des coûts,
- Une cohérence globale sur l'ensemble des événements de la saison,
- Une maîtrise d'œuvre à disposition quotidiennement dès le début du montage du village,
- Une astreinte en mesure d'intervenir dans un délai d'une heure selon les besoins.

L'intervention doit permettre d'assurer une continuité et une qualité de service homogène sur l'ensemble des deux événements et pendant toute leur durée ainsi que les jours d'installation des exposants.

8. Conditions d'intervention

Stade Équestre du Grand Parquet – Fontainebleau (77)

Les prestataires doivent intégrer les contraintes suivantes :

- Météorologie liée aux évènements extérieurs,
- Circulation sur terrain naturel,
- Respect des zones protégées et du balisage,
- Cohabitation avec les chevaux, le public et les équipes d'organisation,
- Coordination avec les autres prestataires intervenant sur site.

Les dates de montage et démontage seront indiquées précisément lors de la commande, mais s'articulent autour:

- D'un montage anticipé quelques jours avant le premier événement,
- D'une adaptation en quelques jours entre les événements,
- D'un démontage rapide en fin de manifestation.

Le prestataire devra fournir un planning d'intervention détaillé établie avec l'équipe organisatrice.

9. Contenu des offres attendues

Pour chaque lot concerné, les prestataires devront transmettre un dossier comprenant :

- Devis détaillé, comprenant prix unitaires + prix global + options
- Description technique détaillée du matériel proposé
- Plans, schémas ou visuels
- Planning d'intervention (montage/démontage)
- Fiche RSE / engagement durable
- Déclaration de sous-traitance (si nécessaire)
- Attestations d'assurance
- Nom du référent de projet

Les offres devront être transmises en **format PDF**, lisible et structuré.

10. Critères d'analyse des offres

Les offres seront analysées par la SHF selon les critères suivants :

- Conformité aux besoins exprimés,
- Prix global et cohérence économique,

- Capacité logistique et respect des délais,
- Expérience sur des événements sportifs extérieurs, et connaissance de la manifestation,
- Respect des exigences RSE et démarche ISO 20121,
- Capacité à assurer la réponse à l'ensemble des lots.

11. Modalités de réponse

Les offres devront être transmises par courriel à l'adresse suivante : evenementiel@shf.eu

Date limite de réception : 16/02/2026

12. Conditions générales

La SHF se réserve le droit :

- De ne pas donner suite à la consultation,
- De sélectionner un ou plusieurs prestataires par lot,
- D'engager, le cas échéant, des échanges complémentaires.

La participation à la présente consultation vaut acceptation de ses modalités.

13. Contact

Le Pôle partenariats & évènementiel de la SHF : Sophie TRUFFERT

- 07 71 37 43 18
- sophie.truffert@shf.eu

14. Liste des documents annexés

- Cahier des charges pour le Lot 1 : Village
- Cahier des charges pour le Lot 2 : Electricité
- Cahier des charges pour le Lot 3 : Restauration